



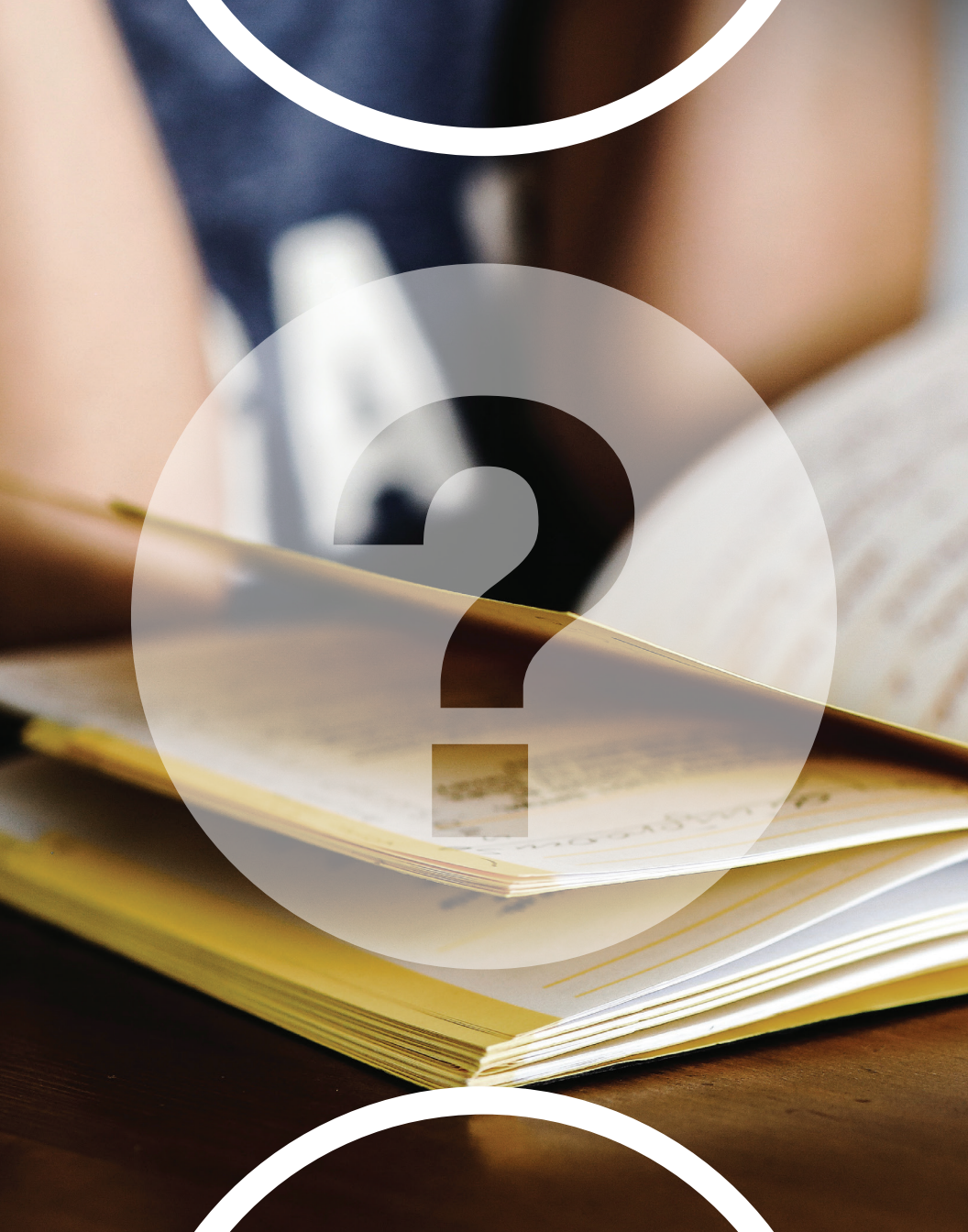
Prévention d'abord!

**GUIDE D'INFORMATION À L'INTENTION
DU PERSONNEL SCOLAIRE**

**La radicalisation menant à la
violence en milieu scolaire :
mieux comprendre, pour mieux réagir**



**CENTRE DE PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE**





QU'EST-CE QUE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE ?

Il s'agit d'un processus selon lequel des personnes adoptent un système de croyances extrêmes – comprenant la volonté d'utiliser, d'encourager ou de faciliter la violence – en vue de faire triompher une idéologie, un projet politique ou une cause comme moyen de transformation sociale.



**QUELS SONT LES COMPORTEMENTS
QUI POURRAIENT INDIQUER UN
PROCESSUS DE RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE ?**

Si plusieurs comportements sont de bons indicateurs de situations de radicalisation, il est important de préciser qu'il n'existe ni profil type de l'individu en situation de radicalisation, ni facteur exclusif à ce phénomène. En effet, chaque situation de radicalisation est unique et procède d'un contexte propre à l'individu et à son environnement. Cependant, certains changements de comportements peuvent laisser croire qu'un ou une élève est en situation de radicalisation et que, de ce fait, son intégrité, sa sécurité ou celle de la communauté sont compromises. Cela doit donc constituer une raison suffisante pour demander l'aide ou les conseils de professionnels en mesure de vous accompagner dans cette situation complexe et délicate.

Voici certains comportements pouvant être associés à un processus de radicalisation violente :

- Désintérêt brusque et inexplicable pour les activités scolaires et sportives.
- Repli sur soi soudain et refus de participer à des activités scolaires ou à des événements parascolaires auparavant grandement appréciés.
- Absentéisme répété en raison d'une adhésion inconditionnelle à une idéologie ou à une cause.
- Intérêt soudain pour les armes.
- Rejet catégorique de certains éléments culturels et artistiques, perçus comme antagonistes à sa vision du monde.
- Expression d'un très fort sentiment de victimisation ou de stigmatisation.
- Développement d'une grande susceptibilité en raison de certaines croyances, et opposition à tout dialogue avec ceux et celles qui ne partagent pas ses dogmes.
- Refus (en classe, durant les activités, à l'heure des repas) de côtoyer un autre élève à cause de son origine, de sa couleur, de son sexe ou de son orientation sexuelle, de sa religion.

- Contestation systématique de certains enseignements ou de certains sujets (notamment en histoire, en sciences de la vie et de la terre, en éthique et culture religieuse) parce qu'ils sont en contradiction avec les croyances personnelles ou celles d'un groupe d'appartenance.
- Adoption d'un discours haineux (xénophobe, antisémite, homophobe, islamophobe, misogyne, etc.) qui fait obstacle à toute tentative de dialogue.
- Dissimulation de ses croyances et de ses pratiques religieuses ou idéologiques en donnant une fausse image de lui-même à sa famille ou à ses amis.
- Pratique d'un prosélytisme idéologique ou religieux abusif au sein du milieu scolaire ou auprès d'autres élèves sur les réseaux sociaux.
- Adhésion forte à un discours conspirationniste à l'égard du monde des adultes, des institutions et de l'État.
- Utilisation des outils technologiques (ou autres) offerts par l'école ou son personnel, afin de promouvoir une cause ou une idéologie violente.
- Fréquentation assidue de sites à caractère radical ou extrémiste violent.
- Participation à des groupes et cercles de réflexion radicaux.



S'il importe de demeurer attentif aux changements comportementaux tels qu'ils sont décrits précédemment, il ne faut pas conclure trop rapidement à l'existence d'une situation de radicalisation violente ; en effet, la présence d'un seul de ces agissements ne suffit pas : c'est l'observation de plusieurs de ces comportements qui doit renforcer la vigilance des professionnels des milieux scolaires et éducatifs.



COMMENT INTERVENIR FACE
À UNE SITUATION DE
RADICALISATION VIOLENTE ?

Quand il s'agit de radicalisation, la vulnérabilité de certains jeunes est une réalité avec laquelle il convient de composer dans une perspective bienveillante et secourable. C'est pourquoi, au moment où le personnel du milieu scolaire remarque des changements de comportements chez un ou une élève, il doit intervenir en prenant garde de ne pas envenimer la situation ou de stigmatiser injustement cet élève.

Voici quelques gestes que vous pouvez poser si vous pensez faire face à une situation de radicalisation violente :

- Aussi difficile que cela puisse être, essayez de rester calme et ne réagissez pas de façon excessive à l'opposition à laquelle vous vous heurtez : la communication et le lien de confiance sont vos principaux outils pour créer un climat d'échange neutre et tolérant avec le jeune.
- Faites preuve de vigilance afin de vous assurer que votre intervention ne crée pas un climat de paranoïa ou de suspicion en classe ou à l'école, ce qui aurait pour effet de stigmatiser le jeune ou de le mettre à l'écart.
- Même s'il s'agit d'un simple soupçon, faites appel aux ressources de votre milieu scolaire et à l'expertise du personnel de votre établissement pour enrichir votre compréhension de la situation, toujours dans le respect des normes de confidentialité.
- Si vous le jugez pertinent, adressez-vous aux parents du jeune : ils sont des témoins importants qui peuvent vous aider à mieux appréhender le cadre de référence de leur enfant, son environnement, les problématiques possibles, une période ou une situation de détresse, etc. Ceci vous permettra de bien cerner le contexte dans lequel évolue le jeune hors de l'école et l'ampleur que pourrait prendre son processus – réel ou pressenti – de radicalisation.

- Soyez à l'écoute des révélations des camarades d'école concernant les changements soudains de comportements sur les réseaux sociaux, notamment s'il est question d'un discours haineux ou s'il s'avère que l'élève fréquente des sites faisant l'apologie de discours ou de groupes extrémistes violents.
- Prenez note des constats faits par d'autres ressources (à l'interne et à l'externe) à propos de modifications survenues chez le jeune dans le cadre parascolaire (activités sportives, communautaires, etc.).
- Soyez prudent devant les risques d'amalgame et de confusion qui pourraient vous amener à confondre une situation potentielle de radicalisation violente et des comportements plus communs associés à la crise d'adolescence : il arrive souvent qu'un jeune adopte des comportements de provocation sans que cela soit significatif d'une radicalisation en cours.
- En respectant les codes de vie qui encadrent votre pratique, évitez d'exclure l'élève et tentez, au contraire, de maintenir sa relation avec son milieu scolaire. Pour cela, invitez le personnel scolaire à créer une complicité avec le jeune et ses parents, et à travailler avec eux.
- Pour mieux agir, sachez reconnaître et respecter vos limites afin de ne pas poser un geste ou tenir un discours qui aggraverait la situation.



La radicalisation violente est un phénomène complexe, dont les racines plongent parfois dans des univers inattendus. Les professionnels du CPRMV forment une équipe multidisciplinaire, habilitée à vous soutenir, vous conseiller et vous accompagner en fonction de votre réalité et de vos besoins. Si vous avez le moindre doute quant à une situation possible de radicalisation, ou que vous vous sentez inquiet, n'hésitez pas à communiquer avec nous, en toute confidentialité.



QUE FAIRE POUR PRÉVENIR LA
RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE
DANS MON MILIEU SCOLAIRE ?

Les intervenants et intervenantes du milieu scolaire sont des acteurs essentiels dans la stratégie de prévention, car ils connaissent leurs élèves et peuvent observer au quotidien les changements de comportements ou de prises de position susceptibles de témoigner d'une situation de radicalisation. À l'échelle scolaire, les moyens d'action et les activités de prévention de la radicalisation violente doivent être pensés en fonction du **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Nous vous invitons aussi à vous référer à la documentation produite par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur le rôle de l'école et du personnel scolaire dans la prévention de la radicalisation menant à la violence.

Considérant qu'elle doit se faire sur une base continue, voici des exemples d'actions que vous pouvez mettre de l'avant afin de favoriser la prévention de la radicalisation dans votre milieu scolaire :

- Optimiser vos connaissances théoriques et pratiques sur la radicalisation menant à la violence en milieu scolaire.
- Offrir des espaces de discussion durant les activités pédagogiques pour permettre aux élèves d'échanger sur les enjeux de société, les problématiques liées à l'actualité et les préoccupations quotidiennes qui les touchent directement.
- Encourager un dialogue inclusif dans le respect des croyances de chacun (celles de vos élèves, comme celles du personnel de l'établissement).
- Favoriser les stratégies de médiation collective lorsqu'il y a émergence de tensions.
- Promouvoir des activités visant la valorisation du pluralisme et de la diversité sociale et ethnoculturelle.
- Développer l'esprit critique des jeunes et faire l'éducation aux médias et à l'information afin de leur apprendre à mieux discerner les dangers des réseaux sociaux et d'Internet.

- Renforcer la résilience des jeunes face aux discours haineux et aux stratégies contribuant à l'endoctrinement ou à la manipulation.
- Valoriser et reconnaître une culture de l'engagement citoyen et humanitaire par le moyen d'activités pédagogiques et parascolaires.
- Se conscientiser au fait que la prévention de la radicalisation menant à la violence doit se situer en amont du décrochage scolaire.
- Éviter l'exclusion (ou la perception d'exclusion) et le développement d'un sentiment d'injustice et de victimisation chez les jeunes.



SI VOUS CRAIGNEZ POUR LA SÉCURITÉ D'UN ÉLÈVE OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE, APPELEZ LE 911.

SI VOUS SOUPÇONNEZ UNE SITUATION DE RADICALISATION ET QUE VOUS DÉSIREZ DU SOUTIEN, APPELEZ LE CPRMV



Si je contacte le centre, que se passe-t-il ?

Un ou une spécialiste du **CPRMV** vous rappellera dans un délai de 24 à 48 heures maximum. Cette personne discutera avec vous de vos inquiétudes et de vos besoins face à une situation, fixera une rencontre si vous le désirez et, s'il y a lieu, mettra en place un plan d'intervention.





QUI SOMMES-NOUS ?

Le CPRMV est un organisme à but non lucratif, indépendant des services gouvernementaux. Il a comme objectif la prévention des actes de violence liés à la radicalisation, ainsi que l'accompagnement des organismes, des individus et de leurs proches touchés par cette réalité. Le CPRMV a conçu des programmes de prévention, d'intervention et de formation qui permettent de faire face à toute situation relative à la radicalisation et de vous soutenir, quels que soient vos besoins.



CENTRE DE **PRÉVENTION**
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE



CENTRE DE **PRÉVENTION**
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE



LIGNE D'ASSISTANCE 24/7

Région de Montréal : 514 687-7141
Ailleurs au Québec : 1 877 687-7141

C'EST CONFIDENTIEL !

info-radical.org